

N° 23

Transparence sur les sommes versées aux sociétés locales

Madame la présidente, Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux et généraux, cher collègues,

Les sociétés de notre commune peuvent bénéficier d'aides financières soit par le biais du processus d'uniformisation des prestations et subventions accordées aux sociétés sportives et culturelles de la commune de Haute-Sorne, soit par la voie d'une demande spécifique par rapport à un événement particulier.

Des explications ont été données au Conseil général du 17 novembre 2015 concernant l'uniformisation de ces prestations et subventions, et nous croyons savoir que le processus est à bout touchant.

Par contre, il n'apparaît nulle part clairement dans les comptes les montants versés aux sociétés locales suite à des demandes spécifiques et/ou ponctuelles.

D'où nos questions :

- Le Conseil communal peut-il nous donner les montants globaux annuels versés aux sociétés qui ont introduit des demandes ponctuelles de participations financières depuis l'entrée en souveraineté de notre commune ?
- Le Conseil communal peut-il également nous donner la liste des montants que chaque société a reçus depuis 2013 et le motif de versement ?
- Est-il possible qu'une liste annuelle comprenant le nom de la société, le montant versé et le motif du versement soit remise lors de la présentation des comptes ?
- Enfin, le Conseil communal peut-il nous expliquer quelle politique il va appliquer ses prochaines années par rapport à ses demandes ponctuelles de sociétés ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses étayées et précises.

Signature(s)
Geneviève Basset



 W. Gagnon

 M. P. Peier

 N. Lachat

 Basset

 J. G. ...

 J. G. ...